

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 28 mars 2024

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre le **28 mars 2024, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

8 mars 2024

Membres présents :

Date de la réunion :

28 mars 2024

Titulaires : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN,

Suppléants :

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHERITIER
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Suppléants excusés : Jean-Claude CHADENAS

Pouvoirs :

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Claire GRANGER

Membres titulaires excusés : Antoine NELLY, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

N°15.2024

Objet de la délibération :

**Fédération Nationale des
Centres de Gestion –
Assemblée Générale Juin 2024
- Remboursement frais de
déplacement**

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux.

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de l'organisation, de la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (FNCDG).

Cette assemblée se déroulera à Paris le 6 juin 2024.

Cette manifestation est ouverte aux présidents, vice-présidents, administrateurs, directeurs, directeurs-adjoints et collaborateurs des centres de gestion. Les frais de déplacement seront remboursés au Président qui représentera à cette occasion le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver** la représentation du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher à l'assemblée générale organisée par la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, à Paris le 6 juin prochain par le Président,
- **d'approuver** le remboursement des frais de déplacement afférents par le centre de gestion, et à titre dérogatoire, le remboursement des différents frais de mission pouvant être engagés par le Président relativement à cet événement, dans la limite des dépenses réelles,
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 28 mars 2024

Le Président,

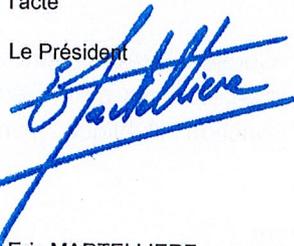
Eric MARTELLIERE



Publié ou notifié le : 3 Avril 2024
Exécutoire le : 3 Avril 2024

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE

